

Les toponymes entre réalité géographique et fiction littéraire

Lamria CHETOUANI⁽¹⁾

La présente contribution s'intéresse à « France » et « Algérie », deux termes toponymiques hyperfréquents dans l'œuvre de Maurice Jury. Elle se propose de dégager l'image offerte au lecteur par les contextes d'emploi linguistique de ces mots révélateurs d'un climat de tensions et de revendications identitaires. L'intrigue de l'histoire, aussi bien dans le premier roman, *Le Pêché d'Omission*, que dans le second intitulé *Tala*, se déroule en Algérie des années de pré-indépendance, à un moment crucial de l'histoire commune des deux pays, ce qui explique, sans doute, la récurrence non fortuite de ces deux mots. Les deux romans s'inscrivent ainsi sous le signe de la fiction littéraire tout en s'inspirant de faits historiques authentiques.

De fait, le narrateur, un jeune militaire métropolitain personnellement impliqué dans la guerre d'Algérie, se trouve confronté lors de son service national à une situation embarrassante de se battre contre son gré, dans un cadre paradoxal où il est partagé entre la soumission et la prise de risque, le péché d'omission et le devoir de conscience, l'obéissance et la désertion. Comment et avec quels mots s'exprime sa représentation de la France et de l'Algérie? Quelle image est donnée de chacun des deux lieux géographiques ?

Ces noms propres ne fonctionnent pas seuls dans le texte, chacun d'eux se fait accompagner par un ou plusieurs mots qui le précède ou qui le suit comme son ombre et qui sont révélateurs de son sens ou de son registre symbolique. Que ces termes accompagnateurs soient immédiatement collés à lui, ou séparés de lui d'une à *n* unités intermédiaires, ils forment avec lui une union se traduisant par des liens statistico-sémantiques parfois difficilement décelables à l'œil nu.

Afin d'appréhender la nature de ces mots voisins et le sens que ces derniers confèrent à nos deux noms propres, nous avons fait appel à l'analyse automatique dite « analyse des cooccurrences ». L'application du programme informatique nous renseignera sur le jeu des attirances des termes *France* et *Algérie* avec leurs cooccurrents lexicaux.

⁽¹⁾ Université de Bretagne Occidentale ; IUFM de Bretagne – CREAD.

L'idée est de voir si ces alliances se construisent de façon aléatoire ou de façon respectueuse de la logique interne du récit. L'étude s'efforcera de répondre aux questions de savoir si le choix cornélien auquel le narrateur se trouve soumis se traduit par un vocabulaire subjectif ou neutre, et si le mélange du fictionnel et de l'Histoire privilégie le lexique émotif ou politico-militaire, le registre poétique ou réaliste, le type lyrique ou socio-culturel, le genre patriotique ou historico-géographique. Enfin, dans le cadre d'une vision d'ensemble du lexique déployé dans l'oeuvre autour des deux mots-clés et de leurs cooccurrents, quels mots particuliers favorisent la cristallisation du discours et quelles conclusions sur les valeurs sémantiques des deux entités analysées ?

Après la présentation du corpus et de la méthode utilisée, sera développée l'analyse quantitative des couples cooccurrents. L'exploitation des lexicogrammes spécifiques est nécessaire pour l'appréhension du sens et pour l'interprétation des données quantitatives où se manifestent des informations éclairantes sur l'emploi des deux mots.

Une étude approfondie du vocabulaire doit s'appuyer sur l'examen de l'ensemble des mots des deux romans et sur le graphe détaillé qui visualise les multiples interconnexions ainsi que les rencontres et les croisements des mots cooccurrents. Ces derniers produisent, à certains niveaux, des enchevêtrements sous forme de « nœuds ». Dans une recherche précédente¹, les mots associés aux pôles *France* et *Algérie* deviennent à leur tour pôles, attirant à leur gauche et à leur droite d'autres unités lesquelles en attirent d'autres, et ainsi de suite jusqu'à épuisement de cooccurrents dans le corpus tout entier.

La présente analyse ne prétend ni à l'exhaustivité, ni à l'analyse sémantique globale des romans. Elle se limite au sens strict des noms propres choisis et ne s'appuie donc pas sur les contextes élargis incarnés par le lexicogramme global.

1. Corpus littéraire et analyse lexicométrique

1.1. Corpus de recherche et problématique des noms propres

Les ouvrages analysés traitent, tous deux, de la période historique comprise entre 1958 et 1961. Ils sont inscrits dans un espace social, politique et temporel réel dont la transposition dans la fiction illustre ou recrée le contexte dans lequel évolue le narrateur. En prise directe avec la guerre, ce dernier dévoile ses sentiments et ses états d'âme, ses craintes et

¹ Chetouani, L., 2008.

ses souffrances, ses concepts philosophiques et ses opinions politiques ; il livre des témoignages sur la vie, la guerre, la mort, et sur le conflit entre la France et l'Algérie. Dans le premier roman, *Le Pêché d'omission* – désormais *Pêché*², le narrateur est en face de quelqu'un, un interlocuteur virtuel, qui le fait parler en agissant comme un catalyseur de cette parole et qui pourrait bien être son double ou sa conscience dans une sorte de long monologue intérieur. Dans le second, *Tala*³, qui est une forme de réécriture du premier roman, la narratrice reprend le même sujet mais selon son propre point de vue en tant que compagne et, peut-être aussi, qu'alter-ego du narrateur de *Pêché*. Bien que les deux romans n'aient pas la même taille (*Le Pêché d'Omission* se compose de 74883 occurrences, 12145 formes différentes et 5310 phrases, tandis que *Tala* se compose de 26245 occurrences, 5317 formes et 1889 phrases), ils constituent deux faces d'une même histoire dont l'écriture consiste dans des jeux de miroirs, notamment dans la référencement aux noms propres de lieu⁴.

Il paraît hasardeux de s'intéresser au sens des noms propres alors que ces derniers, outre l'arbitraire du signe saussurien, n'ont pas vocation à rendre compte de ce qu'est le référent. Il est communément admis, en effet, que le nom propre n'a pas la propriété de dire ce qu'est le référent : il indique, il désigne le référent mais ne le signifie pas. Les noms de lieu n'échappent pas à cette règle.

En revanche, le contexte d'emploi des mots et l'acte d'énonciation contribuent à montrer le champ de signification engendré par le registre symbolique de ces noms propres. On ne privilégiera pas ce qui est dévolu au nom comme fonctions, attributions ou avantages, mais on partira, au contraire, du principe que le sens du nom propre correspond à ce qui est donné par le nom et par l'acte de nomination dans la dimension et la mise en jeu du signifiant. La signification est ainsi liée aux représentations possibles du nom, à ce qu'il veut dire imaginairement. L'effet de sens résulte d'une double opération mentale liant d'une part l'énoncé et l'énonciation et, d'autre part, la représentation signifiante et l'ensemble des représentations⁵.

Nous tenterons d'approcher ce champ symbolique ou cet effet de sens, selon une logique statistique des associations lexicales où ne sont supposés obéir aux règles d'attraction, que les éléments répondant à des « normes » statistiques définies préalablement⁶.

² Jury, M., 1991

³ Jury, M., 1997

⁴ voir à ce sujet L. Chetouani, 1998

⁵ Clerget, J., 1990, p. 52

⁶ cf. *infra*, 1.2.

Il existe une pléthore de recherches afférentes à la description du sens, à son analyse ou à son mode de manifestation d'où l'éventail de concepts théoriques relatifs à la constitution du signe, à la sémantique interprétative, au contexte énonciatif, à l'environnement textuel, aux composantes sémiques, etc. Cette étude, de type lexicométrique, s'intéresse plutôt au processus de récursivité de couples de mots entrant ou pas dans des structures déjà stéréotypées en langue. Les mots qui se répètent ensemble entrent en résonance dans le discours et conduisent au sens grâce aux redondances simultanées de deux termes situés à une faible distance l'un de l'autre. L'étude des cooccurrences se fonde, en effet, sur des critères, à la fois, mathématiques et lexico-discursifs et tente de mettre en évidence le jeu de va-et-vient entre les mots et le discours⁷. Car le traitement informatique de données textuelles livre tous les contextes d'emploi de chaque mot, lesquels participent à la construction de sa signification. La description des contextes au sein du texte s'appuie sur les liens syntactico-sémantiques qui se tissent en surface et qui conduisent au sens, voulu ou inconscient, des deux mots en cooccurrence.

1.2. Méthode des cooccurrences et ses principes

La « méthode des cooccurrences », permet de repérer des phénomènes discursifs que l'étude des fréquences, seule, ne peut dévoiler. Ainsi l'observation du voisinage des pôles choisis donne lieu à des lexicogrammes pour chacun des deux romans, grâce à la méthode de repérage automatique des séquences textuelles qui a été mise au point par Pierre Lafon (1981, 1984). Sans entrer dans les considérations techniques de la fabrication du programme, il convient d'en rappeler brièvement les principaux fondements. C'est un procédé de destruction / reconstruction du texte suivant un modèle sélectif. Comme par électrolyse, chaque molécule de cet ensemble composite sera attirée par un pôle. « Elle choisira son camp ». La division en divers pôles et le groupement des membres de cette foule autour de ces derniers s'effectuent non pas de façon aléatoire mais par affinités lexico-sémantiques triées à l'aide du calcul de probabilités de fréquences concernant les formes présentes à l'intérieur d'une phrase. En effet, chaque phrase constitue une sorte de mini-champ « magnétique » dans lequel se produisent les attirances lexicales autour des mots-pôles à étudier.

On définit la phrase par son aspect formel : elle est reconnue par l'ordinateur grâce aux deux signes de ponctuation forte qui la délimitent. Les segmentations phrastique et lexicale sont deux opérations préalables

⁷ Chetouani, L. & Heiden, S., 2000.

à l'étude des cooccurrences qui consiste dans un tri, au sein de chaque phrase, des formes qui environnent le mot-pôle, à droite ou à gauche et qui se répètent avec lui plusieurs fois. Le calcul des cooccurrences s'effectue donc sur l'ensemble des phrases du corpus. Le nombre de rencontres (cofréquence ou « cf ») varie de 0 au nombre correspondant à la plus petite des deux fréquences.

L'application de la méthode implique de fixer quatre principes quantitatifs permettant de définir les « seuils » pour lesquels la réalisation de l'opération devient possible.

1) Le modèle étant binaire, il s'ensuit un jugement probabiliste des fréquences pour les deux composantes de chaque couple (la valeur fréquentielle minimale est égale à 2).

2) La cofréquence minimale est, par conséquence, égale à 2 : en dessous de ce nombre, le programme n'affiche pas de résultats pour le couple.

3) La distribution en probabilité des cofréquences de toutes les combinaisons possibles (dans l'hypothèse d'équiprobabilité) tient d'ordinaire aussi compte de la probabilité maximale de cooccurrence au delà de laquelle le programme n'affiche pas de résultats pour un couple. C'est donc la cofréquence qui servira à la sélection des cooccurrents, retenus au seuil minimal de 2 ; la probabilisation ne sera prise ici que pour critère de classement des éléments retenus, hiérarchisés du moins probable au plus probable.

4) Le programme calcule enfin la moyenne des distances qui séparent deux cooccurrents dans les phrases où leur couple apparaît.

En résumé, le calcul concerne la fréquence individuelle, la cofréquence des deux formes cooccurrentes, la probabilité de rencontre de ces deux formes ainsi que la distance moyenne ou nombre moyen d'occurrences interposées entre les deux membres de chaque couple.

1.3. Caractéristiques des lexicogrammes des deux mots-pôles

Les lexicogrammes représentant chaque forme (*France* et *Algérie*) dans ses contextes d'emploi seront schématisés sous forme de tableaux se rapportant aux deux sous-corpus. « *Algérie* » (repris 60 fois dans *Péché* et 12 fois dans *Tala*) est un mot plus fréquent que « *France* » repris 46 fois (36 dans *Péché* et 10 dans *Tala*). Sa récurrence (72 fois) semble très importante eu égard à sa fréquence en littérature dans la période de pré-indépendance.

La consultation de Frantex à propos de l'entrée « *Algérie* » pendant la phase historique 1958-1961 fournit, en effet, une maigre moisson de

citations littéraires : M. Déon dans *La carotte et le bâton*, 1960 (le plus productif : 32 fois), L. F. Céline dans *Rigodon*, 1961 (3 fois), S. de Beauvoir dans *Mémoires d'une jeune fille rangée*, 1958 (2 fois) et chez une dizaine d'autres auteurs (1 fois seulement). Mais ne nous trompons pas, les romans de Jury ne sont pas contemporains aux événements de ces récits.

Par ailleurs, parmi les noms de lieu attestés dans l'œuvre de Jury, les mots *Algérie* (72 occurrences) et *Alger* (85) sont les formes les plus fréquentes. Elles sont suivies par : *France*: 56, *Aïn-Taya* : 37, *Tipasa* : 34, *Paris*: 27, *Malakoff*: 23, *Surcouf et Casbah*: 21, *Blida et Bab El-Oued* : 19, *Marseille* : 16, *Clignancourt* : 14, *Maison Carrée* : 13, *Kouba* : 9, *Rouiba et Lyon* : 5, etc. A ceux-là, s'ajoute le nom propre « Tala » emprunté au nom commun « tala » qui désigne le flanc de la colline (dans le roman, c'est la colline qu'il faut gravir pour arriver à la fontaine, d'où le sens métonymique, de « fontaine ». « *Mon nom est Tala. Il veut dire la fontaine en kabyle (...). J'étanchais une soif de ma mère, sa soif de paix: « L'eau c'est la confiance », mais l'eau est toujours double* ». Métaphoriquement, l'anthroponyme *Tala* renvoie, allusivement, par sa soif de la paix, au toponyme *Algérie* : « *Tala est-ce pour dire l'eau obscure, des dessous de la terre, des désirs en attente informulés (...) et des doutes repliés ou bien est-ce fontaine jaillie, lucide au soleil?* ».

Les informations puisées dans les lexicogrammes sont indiquées, dans l'ordre, par: le nom des cooccurrents droits ou gauches, leurs fréquences respectives (F) dans le texte, leur cofréquence (cf), leur probabilité (P) et enfin leur distance moyenne (dm). Leurs seuils respectifs sont: $f = 2$, $cf = 2$, $dm = 100$. On commencera par « Algérie », mais on peut d'ores et déjà remarquer que le nombre de couples et de cooccurrents varie en fonction du mot-pôle et en fonction de l'ouvrage. C'est pourquoi, l'examen s'effectue séparément, à partir de chacun des deux romans et des deux termes *Algérie* et *France*. Le nombre de couples et de cooccurrents diffère aussi selon la répartition gauche ou droite, c'est-à-dire cooccurrents qui précèdent (à gauche) ou qui suivent (à droite) le mot-pivot.

2. Les cooccurrents du pôle Algérie

Les deux romans sont traités séparément afin de mieux rendre compte de leur contenu respectif.

2.1. Le pôle Algérie dans *Le Pêché d'omission*

Le premier constat qui se dégage, au vu du lexicogramme, est en rapport avec la place du mot *Algérie* (fréquence : 60) sur la chaîne de

combinaisons. Cette forme, à l'échelle syntagmatique, ne se situe ni en tête de phrase, ni en fin d'énoncé. Les associations ont tendance à se positionner avant le mot-pôle (24) mais 17 cooccurrents viennent tout de même après lui.

Le second constat conduit à remarquer que deux termes « française » et « guerre » encadrent « Algérie », en l'accompagnant soit à droite soit à gauche. L'adjectif « française » se situant en tête de liste de part et d'autre du pôle est à très faible distance à droite, il est quasiment collé à *Algérie* : l'« improbabilité » d'être en si forte co-fréquence avec lui est significative et dévoile un fait de discours très particulier.

On peut penser, au vu de ces termes, que *Algérie*, entourée à droite comme à gauche de *française*, ne fonctionne pas qu'en autonomie lexicale, elle entre dans des blocs figés (N + adj.). La forme *française* s'avère, de ce fait, très impliquée (première dans la liste hiérarchisée selon l'ordre des probabilités) dans la constitution du couple lexical, dans le fonctionnement historico-thématique du discursif, comme dans le système référentiel du corpus. L'Algérie n'avait pas, en effet, d'autonomie fonctionnelle en politique, à cette époque. Les contextes d'emploi du mot traduisent ce sens lié à des références spatio-temporelles et historiques (*guerre, armée, peuples, ...*), comme l'indique le *tableau 1* suivant.

Tableau 1 : Lexicogramme d'« Algérie » dans Pêché.

Algérie dans le corpus Pêché d'Omission									
Cooccurrents gauches					Cooccurrents droits				
formes	F	cf	P	dm	formes	F	cf	P	dm
française	19	3	1.120 e-03	7.0	française	19	12	2.808e-12	0.1
comptes	5	2	1.199 e-03	19.0	peuples	8	3	7.107e-05	3.3
montagne	6	2	1.785 e-03	11.0	algérienne	10	3	1.497e-04	0.0
arbre	6	2	1.785 e-03	11.0	Mythe	3	2	3.653 e-04	4.5
Camus	8	2	3.283 e-03	15.5	Communisme	3	2	3.653 e-04	15.5
grand	30	3	4.278 e-03	12.3	Double	13	2	8.807 e-03	2.5
ligne	10	2	5.197 e-03	23.0	Vient	13	2	8.807 e-03	6.0
villages	11	2	6.304 e-03	4.5	Matin	24	2	2.871 e-02	9.0
discours	15	2	1.168 e-02	31.0	Années	28	2	3.817 e-02	19.0
armée	45	3	1.319 e-02	10.0	Ami	31	2	4.593 e-02	7.0
parlé	19	2	1.846 e-02	13.0	Trois	32	2	4.863 e-02	5.0
cause	20	2	2.036 e-02	5.5	guerre	66	2	1.646e-01	1.5
français	22	2	2.439 e-02	1.0	Etre	67	2	1.685 e-01	4.0
musulmans	22	2	2.439 e-02	3.0	jamais	80	2	2.199 e-01	8.5
guerre	66	3	3.580 e-02	3.0	Fait	109	2	3.367 e-01	2.5
su	28	2	3.817 e-02	15.0	Faire	111	2	3.440 e-01	3.0
voir	29	2	4.069 e-02	7.5	deux	143	2	4.642 e-01	4.5
jeu	30	2	4.328 e-02	8.5					
amis	31	2	4.593 e-02	5.0					
partout	33	2	5.139 e-02	20.5					
mains	62	2	1.493 e-01	19.0					
tard	66	2	1.646 e-01	9.5					
fois	77	2	2.079 e-01	8.5					
mains	62	2	1.493 e-01	19.0					
tard	66	2	1.646 e-01	9.5					
fois	77	2	2.079 e-01	8.5					
je	230	2	7.133 e-01	14.5					

Les exemples suivants, extraits des concordances, reflètent le contexte (militaire, politique et ethnologique) et l'ambivalence (réalisme et imaginaire) de ce lieu emblématique, évoqué par le narrateur.

2.1.1. Un climat socio-politique délétère

La débâcle, la guerre se sont imposées comme une matière première dans les romans de Jury. Contrairement à beaucoup d'œuvres du XIX^{ème} siècle qui ont chanté la beauté de l'Algérie : E. Feydaou, G de Maupassant, T. Gautier, E. Fromentin, A. Daudet, etc. (voir à ce sujet Paul Siblot, 1992, p. 39-60), les écrits de Jury semblent davantage marqués par le souvenir traumatisant de la guerre, comme le prouvent les cooccurrents gauches et droits suivants du mot « Algérie » :

- *La **guerre** civile, des bombes partout, la débâcle, l'**Algérie** indépendante, que débranlements...*;
- *Une part de la **guerre d'Algérie** s'explique bêtement;*
- *Cette **Algérie en guerre**; ...*
- *Il refait le voyage vers une **Algérie en pleine guerre civile**;*
- *L'**armée française** (...) en **Algérie** (...);*
- *Ma haine de l'**armée** n'est pas seulement due à l'**Algérie**. Elle vient de l'**armée en soi** et sa discipline;*
- *L'**armée** est vierge (...)/ l'**Algérie** c'est le dernier bastion pour la défense de la patrie.*

2.1.2. Un lieu géographique réel, avec sa population et ses paysages

Les cooccurrents (deux, double, peuple, communistes) révèlent, d'après leurs contextes, un mélange ethnique inextricable. D'une part, l'Algérie est double: deux populations y cohabitent (européenne et musulmane), et d'autre part deux types de Français y apparaissent (coloniaux et libéraux).

- *Cette **Algérie des deux peuples** dont il souhaite encore et contre toutes les évidences, le dialogue égalitaire;*
- ***Algérie** (...) un même sol pour **deux peuples**;*
- *En **Algérie**...les **communistes** ont payé cher leur **double** appartenance.*
- *L'Algérie à **double** fond, l'Algérie ultra persiste dans la haute administration.*
- *Il parle de « **Français d'Algérie** », l'instituteur romancier [référence au célèbre écrivain algérien : Mouloud Feraoun].*
- *Les **Français d'Algérie** défendaient leur sol, eux aussi.*

- La notion de diversité et de pluralité de l'Algérie peut être saisie également à travers quelques expressions comme : « L'Algérie ne peut plus être la France »; « l'Algérie française », « L'Algérie algérienne », etc.

Par ailleurs, la physionomie de l'Algérie s'illustre de paysages et d'éléments naturels variés : mer, forêt, campagne, mais surtout : montagne, arbre, villages.

- *Vient en réponse la montagne kabyle pleine d'enfances, à laquelle il ne s'attarde pas, revenant à cette Algérie des deux peuples.*
- *La campagne, les villages, la montagne et plus encore l'Algérie et ses « 'djèl' ».*
- *Tu relèves, cloué sur un tronc d'arbre, l'écriveau: « ici est mort pour l'Algérie, X., 20 ans, 24 janvier 60 ».*
- *D'immenses calicots blancs et rouges de balcon à balcon, d'arbre en arbre, traversant les rues d'un poteau à l'autre pour proclamer par amples zigzags l'Algérie française.*

La dimension maritime du pays n'apparaît pas beaucoup dans ces couples cooccurrents, pourtant, étymologiquement, le vocable « Algérie » dérive d'« Alger », corruption d'« El Djazaïr », les « Iles », allusion à la poignée d'îlots que rattache à la ville, à partir de 1517, le Gréco-turc Barberousse, fondateur de la Régence d'Alger (*Geo*, 223, mars 1998). Le nom d'« Algérie » a été décrété par le ministre de la guerre français, Antoine Schneider, en 1839.

D'après les cooccurrents, Algérie suscite une dimension imaginaire et ne se réduit pas à des caractéristiques géophysiques.

2.1.3. Une représentation de l'Algérie façonnée par les mythes et par la propagande politique

Le narrateur croise la réalité et l'imaginaire, les repères géographiques et les croyances inscrites dans la conscience collective. Il brosse un tableau irréel d'une Algérie mythique. Ce mythe représente, selon R. Barthes, un rêve qui a pour fonction d'évacuer le réel et d'exprimer l'idéologie d'une société. Il correspond, chez Jury, à deux types de représentations et de croyances :

- a- Une représentation erronée car résultant de l'ignorance de ce lieu:
 - *Il t'a précédé en Algérie (...) au bord d'un quartier mythique dont tu ne sais rien que tes rumeurs et les clameurs entendues.*
 - *Tu ne sais de l'Algérie que ses portes; et elle te paraît aujourd'hui irréaliste, cette Mitidja des anciens marais.*

- *L'Algérie n'est qu'un mythe suscité par Nasser...*
- *L'aveuglement du patriotisme fait que la vérité n'existe que si elle est cautionnée par l'armée. Le mythe de l'Algérie est lié ici à celui de la vérité.*

Les représentations erronées peuvent aussi être modelées par la propagande. Ainsi, citant A. Camus à deux reprises, le narrateur, expose l'idée qu'une Algérie « vraie » n'existe pas, et qu'elle est gommée par « les propagandes » :

- *Elle s'était aventurée seule jusqu'à Camus à cause de l'Algérie,*
- *Camus ne pouvait déjà plus écrire librement (...) les propagandes gommant l'Algérie vraie de récits (...) plus proches de l'exil que du royaume.*

b- Le second type de croyance réside dans une conception identitaire (ou tautologique) de l'Algérie :

- *En Algérie, tous vivaient accrochés au mythe de l'Algérie entièrement française.*
- *Ils sont à la fois contre l'Algérie française, inégalitaire, et contre une Algérie de la charia.*
- *Notre grand Charles mesurait l'Algérie au poids des capitaux engloutis, il avait risqué « l'Algérie algérienne » (...) et glosé sur l'émancipation d'une République algérienne.*
- *Algérie française, et vive l'armée, à chaque passage de paras !*
- *Des tribunaux spéciaux (...) régleraient leurs comptes à tous ceux qui s'étaient opposés à l'Algérie française, européens en tête...*
- *Contre l'Algérie française inégalitaire.*
- *Des milliers de musulmans réunis à Boufarik pour acclamer l'Algérie française devant la statue du maire des maires ;*
- *Tout le monde crie et applaudit, comme en transes. Mains et voix des femmes scandent (...) « Algérie française », trois syllabes sonores (...), deux assourdies plus lentes, trois criantes, deux plates, trois aigües, deux graves, un appel, une affirmation.....*

On notera ici, au passage, les cooccurrents : mains, deux, trois, comptes).

Les formes utilisées par Jury montrent que l'Algérie a à voir avec la France et les Français. Structures phoniques des slogans politiques, jeu d'oppositions (Algérie française) ou rhétorique tautologique définissant le même par le même (Algérie algérienne), le discours est adapté à son contenu dans l'intensité du vécu et de la passion. Les cooccurrences incrustent la fiction dans le réalisme du climat politico-historique.

2.2. Le pôle Algérie dans le second roman : Tala

Le tableau 2 n'indique qu'un très faible nombre de cooccurrents gauches : la seule forme qui précède le pôle *Algérie* (fréquence : 12) est le pronom personnel « *je* », et encore, à cooccurrence peu spécifique. Que signifie cette association ? On peut supposer que Tala, l'héroïne, s'identifie au pays tout entier. Par métonymie, elle se substitue à la population entière, voire à la nation. N'est-elle pas « *source et sable* », mère et fille, gardée jalousement par sa famille et convoitée par un étranger ? Tala : l'Algérie déchirée.

Tableau 2 : Lexicogramme d'« Algérie » dans Tala.

Algérie dans le corpus Tala									
cooccurrents gauches					cooccurrents droits				
formes	f	cf	P	dm	formes	f	cf	P	dm
je	414	2	6.610e-01	19.0	Française	7	6	4.615 e-13	3.0
					religion	2	2	3.647 e-05	5.0
					hommes	9	2	1.272e-03	9.5
					pays	11	2	1.925e-03	25.0

Quel est le sens illustré par les contextes linguistiques du mot ?

- *Quelle tradition, je vous demande, a-t-on vu une institutrice s'avengler d'un masque ou se mordre le baïk, en **Algérie**?*
- ***Je** suis consciente aussi d'être liée (...) aux conséquences implacables d'une liaison que la guerre et ses morts, **l'Algérie**, la religion, les hommes de mon peuple, mes frères se conjuguent à nous interdire.*

Les concordances de cette forme subjective montrent que le point de vue de Tala est une réflexion sur sa condition de femme aux prises avec la liberté et les contraintes imposées par la culture arabo-islamique. D'où le jeu d'oppositions entre traditions orientale (le voile, la religion, respect des frères) et occidentale (institutrice émancipée, consciente de braver le risque), entre liaison de deux êtres appartenant à des clans politiques adverses, et interdiction de liaison par la guerre et la religion. C'est du déchirement moral de Tala qu'il s'agit.

La liste des cooccurrents droits montre que *Algérie* et *française* sont des mots étroitement liés.

- *Criez, criez donc, vous aussi, ordonnaient les territoriaux qui faisaient alterner « Algérie française! » et « l'armée au pouvoir! »....*
- *...J'entends corner à mes oreilles: Algérie française ! Intégration! Vive l'armée! Je ne rêvais pas.*
- *Des cris (...), la peur s'installe partout. Un placard « Algérie française! » barre de bois le bas du portail, certains matins.*
- *Des furieux m'ont injuriée plusieurs fois (...). Ils crient en défilant, mains levées, « Algérie française! »; des armes noires courent sur le dessus du cortège.*

Les autres termes cooccurrents du mot *Algérie* n'en sont pas moins intéressants : ils caractérisent les relations humaines et les mentalités des habitants du pays en question. Le jeu de paradoxe créé par la soudure des notions « Algérie » et « France », se reflète dans le mariage mixte entre un Français (« Rimbaud ») et une Musulmane (« Tala »). Cette liaison ressentie comme « illégale », ou « contre nature », est considérée comme inadmissible d'un côté comme de l'autre, et condamnée par la religion et les hommes, d'après le contexte des cooccurrents : *pays, hommes et religion* :

...liaison que la guerre et ses morts, l'Algérie, la religion, les hommes de mon peuple, mes frères se conjuguent à nous interdire.

L'Algérie se caractérise ainsi par son conservatisme, son attachement à sa religion, sa culture et à sa tradition.

Dans *Tala*, comme d'ailleurs dans *Péché*, la forme *Algérie* entretient un lien statistique très fort avec *française*. On remarque aussi que « *Algérie française* », slogan politique sous forme soudée, apparaît surtout dans des meetings et les cortèges, indicateurs d'agitation politique et sociale.

Il en est de même pour « *vive la France* », expression attestée dans les deux romans, comme l'indique le *tableau 3*.

3. Les cooccurrents du pôle *France*

Comme dans l'analyse précédente, les cooccurrences de *France* seront présentés et analysés, selon leurs emplois dans les deux romans.

3.1. Les emplois du mot France dans le premier roman

Tableau 3 : Lexicogramme de « France » dans Pêché.

France dans corpus Pêché									
Cooccurrents gauches					Cooccurrents droits				
Formes	Fq	cf	P	dm	Formes	Fq	cf	P	dm
Rentré	5	2	4.346 e-04	1.0	Obstînement	5	2	4.346 e-04	22.0
Vive	6	2	6.488 e-04	1.0	Fils	19	2	6.968 e-03	2.0
Pays	17	2	5.593 e-03	18.0	Bon	19	2	6.968 e-03	6.0
Pouvoir	20	2	7.707 e-03	1.5	Tard	66	2	9.283 e-03	25.0
Retour	22	2	9.286 e-03	2.0	Trois	32	2	1.905 e-02	33.0
Peut	26	2	1.283 e-02	7.0	Ailleurs	49	2	4.185 e-02	2.5
Seul	36	2	2.377 e-02	10.0					

3.1.1. Les cooccurrents gauches du mot France dans Pêché

Deux thématiques se dégagent des informations offertes par les cooccurrents gauches :

a- Le climat induit par répétition du slogan « Vive la France ! »

Cette redondance dénote le climat de trouble déjà présent dans les contextes du mot « Algérie » comme toile de fond. Cet arrière-plan du décor est renforcé par des termes à valeur locative (*pays*, *rentré* et *retour*) accompagnée du sentiment d'éloignement. Ainsi, les mots associés au mot « France » (fréquence : 36) et qui le précèdent sur le plan syntagmatique, semblent lui assigner le sens d'une réalité complexe (physique et humaine) correspondant à l'image spécifique d'une région du monde bien circonscrite.

b- L'éloignement de la France par rapport à l'Algérie

Lieu de provenance ou de destination, la France est un espace géographique séparé, voire éloigné de l'Algérie, donc un ailleurs :

- Les héros étaient de **retour** aux villages, en **France**, (...) derrière les drapeaux tricolores de la victoire ;
- **Retour** de **France** et de voyages à l'Est, vient l'expérience d'Alger Républicain ;
- Un peu avant Noël, (...) elle est **rentrée** en **France**,
- Il s'est félicité, **rentré** en **France**, comme d'un bon tour.
- Tu l'apprendras plus **tard** (...) **rentré** en **France** avec ton fils
- D'un **seul pays**, elle refuse visiblement de parler, la **France**. Il lui faudra des mois.

« La France » incarne ainsi le symbole évocateur d'un espace géographique lointain mais réel. Dans les phrases suivantes, le substantif « pouvoir » ainsi que le verbe « pouvoir partir », ont une valeur positive

associée à l'optimisme, l'espérance et la renaissance :

- *Presque un an au **pouvoir**, la **France** renait, grâce à lui!*
- *Ils attendent de **pouvoir** partir en **France**.*

3.1.2. Les cooccurrents droits du mot France dans Pêché.

Outre l'introduction de la notion d'éloignement, apparait celle de nostalgie (temps, espace, famille, obsession par un souvenir): *ailleurs, plus tard, fils, obstinément...*:

- *Pourquoi le souvenir de ce séjour loin de la **France**, dans cet avion pour **ailleurs**?*
- *partir en **France** ou **ailleurs**, plus **tard**, selon la tournure que prendront les événements ;*
- *Le souvenir de ce séjour loin de la **France**, (...) te traverse (...) **obstinément** l'esprit ;*
- *Tu l'apprendras plus tard, sept mois plus tard, - rentré en **France** avec ton **fils**, sans que cela soit dû ni à la veine ni au temps.*
- *C'est peu après les événements, (...) qu'elle est rentrée en **France**, où son **fils** l'appelait depuis longtemps.*
- *Il s'est félicité, rentré en **France**, comme d'un **bon** tour.*
- *(Elle) a saccagé ce que la **France** a pu apporter (...) là-bas de **bon** et d'utile ;*

Loin du climat politique et propagandiste observé à travers les cooccurrents gauches (*Vive la France*), on est sensibilisé, en regardant les cooccurrents droits, à un moment doux et calme. Après le recul de plusieurs années, le narrateur mêle à son souvenir obsessionnel de la guerre, ses perceptions de l'espace et du temps par rapport à ce repère historique qui l'a marqué.

3.2. Lexicogramme du pôle France dans le corpus Tala

Dans le petit corpus de *Tala*, il n'y a aucun cooccurrent à droite du mot « France » (fréquence : 10) et seulement deux à sa gauche : « *vive* » et « *genoux* ».

Tableau 4 : Lexicogramme de « France » dans Tala.

France : corpus Tala				
Cooccurrents gauches				Cooccurrents droits
Formes	f	cf	P	Dm
Vive	8	4	2.649 e-08	1.0
Genoux	9	2	8.732 e-04	3.4

- ***Vive la France!** - il faut crier **vive la France!***
- ***A genoux, debout, vive la France!** tous à genoux!*

- *Personne ici pour me faire mettre à **genoux** entre deux « vive la France! »*

Ainsi, le slogan « *Vive la France* » est attesté aussi bien dans le premier que dans le second roman. Mais ce qui est nouveau dans *Tala*, c'est l'emploi totalement inattendu du mot *genoux*. Imposée par les militaires aux habitants des villages au moment des « fouilles », la répétitivité de l'expression « *vive la France* », assortie de l'ordre « à *genoux* », rappelle un rite religieux dans la prière islamique où on évoque la grandeur de Dieu en se mettant à genoux. L'évocation, ici, de la grandeur de la France, symboliquement substituée à celle de « *Dieu* », dénote le rapport existant à cette époque entre dominants et dominés.

Ces expressions sont révélatrices des tensions, voire de la violence, inhérentes à une guerre sans merci pour la défense du territoire ; ce climat politique caractérisant la fin de l'ère coloniale est relaté dans les deux romans.

Qu'il s'agisse de *Tala* ou du *Péché*, les étiquettes *Algérie* et *France* engendrent autour d'elles des constellations lexicales qui les circonscrivent dans un univers fictionnel inspiré du contexte géopolitique et historique des années de pré-indépendance de l'Algérie et qui les intègrent dans un univers socio-culturel et idéologique spécifique des années 58-61.

La présentation de *France* et *Algérie* repose sur des descriptions fictives ou pas, mais réalistes, et aussi sur le potentiel connotatif des signes. Ainsi, si l'on ne se réfère qu'aux images véhiculées par les cooccurrents de nos deux mots-pôles, on peut résumer, caricaturalement, le sens des deux pays, ainsi : la France est un lieu géographique, l'Algérie est, à la fois, un lieu concret et un espace irréel et mythique ; la France est pouvoir et autorité, l'Algérie est guerre et violence ; la France est espoir et nostalgie, l'Algérie est soumission et tradition. Telle est la lecture offerte par la liste des cooccurrents.

Conclusion

Concernant la méthode expérimentée et la pertinence des résultats obtenus, il faut rappeler que le corpus ne présente pas énormément de couples ou paires de mots cooccurrents (d'où le critère de cofréquence limité à 2). Jury préfère, en effet, la variété à la récursivité et le renouvellement lexical à la répétitivité de formules stéréotypées. Dans les recherches menées à l'ENS de Saint-Cloud, par exemple, les slogans utilisés comme instrument de propagande politique (ex : « force ouvrière », « Français d'abord », « front national », « chômeurs

émigrés »...) se caractérisent par des cofréquences extrêmement importantes : cf. Bergounioux et al. (1982) ; Lafon (1981, 1984), Tournier (1987, 1995, 1996), Heiden & Lafon (1998).

Parmi les couples de mots utilisés dans les récits de Jury, certains existaient déjà dans le contexte historique de l'époque, le récit ne fait que les reprendre, il ne les crée pas. Les autres paires de cooccurrents qui ne relèvent pas de la stéréotypie en langue (expressions figées) résultent de leur lexicalisation en discours. Mais ils sont tous statistiquement pertinents car ils forment des couples contigus qui font bloc à l'intérieur de l'œuvre, avec les noms propres étudiés.

Concernant le sens et la valeur symbolique des noms propres (*France* et *Algérie*), l'analyse des cooccurrences a montré que ces noms propres de lieu charrient des représentations sociales et des combats politiques.

La méthode a particulièrement mis en relief les lexies issues des formes *France* et *Algérie*, formules à forte valeur idéologique, qui légitiment la propagande de l'époque laquelle se traduit par la récurrence de slogans politiques. Ainsi, parmi les cooccurrents de « Algérie », l'adjectif « française » occupe une position privilégiée (première place dans les classements : par ordre de cofréquences décroissantes, par ordre de probabilités croissant, et par distances moyennes croissant) et ce, dans les deux ouvrages, tant à droite qu'à gauche du mot pôle « Algérie ».

Ces slogans ont pour structure la forme nominale « *Algérie* » suivie de la forme adjectivale de l'un ou l'autre toponyme. Le sens se monnaie, ainsi, au moyen de jeux de signifiants dont dépendent les enjeux de signification.

L'expression *Algérie algérienne* est une affirmation en résonance dialogique avec *Algérie française*. Sa structure tautologique n'est donc pas une confirmation identitaire mais plutôt une révélation de conflit, une réplique à l'expression *Algérie française* où l'adjectif implique une réduction de sens du mot de base.

Les désignations géographiques « *Algérie française* » et « *Algérie algérienne* » seraient donc le reflet moins d'identités réelles que d'opérations censées les produire, moins de descriptions que de prescriptions, moins d'évidences que d'attentes et de désirs. Les noms de lieux ne sont, par conséquent, pas des notions données une fois pour toutes, dénotant l'existence polysémique de plusieurs Algérie dont l'« algérienne », mais sont présentées comme l'enjeu de revendication et de construction qui insinuent soit un sens hyperonymique « d'englobant », soit un sens hyponymique d'« englobé ». Le sens et la signification, le dénotatif et le symbolique, tendent à s'affronter en

s'opposant par résistance réciproque.

C'est cet affrontement d'identité territoriale et ce brouillage de frontières que dénonce le double roman de M. Jury.

Références bibliographiques

Bergounioux, A. et al., *La parole syndicale*, Paris, PUF, 1982, pp. 187-219.

Chetouani, L., « Les mots stratégiques et leurs cooccurrents dans les romans de Maurice Jury », Colloque international : *Les mots stratégiques*, Université de Brest, 2008.

Chetouani, L., « Mémoire dans des jeux de miroirs », Ouvrage collectif *Des mots en liberté*, ENS-Edition, Fontenay-Saint-Cloud, 1998, pp. 291-303.

Chetouani, L., & Heiden, S., « Sémantique des noms propres. Méthode des cooccurrences », *5èmes Journées Internationales d'Analyse statistique des données textuelles*, Lausanne, 2000.

Clerget, J., 1990, *Le nom et la nomination*, Toulouse, Eres. *Geo*, n° 223, 1998, mars.

Heiden, S., & Lafon, P., « Cooccurrences. La CFDT de 1973 à 1992 », *Des mots en liberté*, ENS-Edition, Fontenay-Saint-Cloud, 1998, pp. 65-83.

Jury, M., *Le Péché d'Omission. Alger 1958-1960*, Paris, Seghers, 1991, 346 pages (édition épuisée)*.

Jury, M., *Tala*, HB Éditions, 1997, 143 pages.

Lafon, P., *Dépouillements et statistiques en lexicométrie*, Genève-Paris, Slatkine-Champion, 1984.

Lafon, P., « Analyse lexicométrique et recherche des cooccurrences », in *Mots*, n°3, octobre 1981, pp. 95-148.

Siblot, P., « La ville d'Alger dans quelques constructions de l'imaginaire français », *Regards croisés, la ville de l'Autre*, Université de Montpellier, Edition Espace 34, 1992, pp. 39-60.

Tournier, M., « Cooccurrences autour de 'travail' », *Mots*, n°14, 1987, pp. 89-123.

Tournier, M., « Français à l'extrême droite : un mot habité », S. Rémi et P. Retat (Dir), *Les mots de la nation*, Lyon, PUL, 1996, pp. 65-81.

Tournier, M., « Texte propagandiste et cooccurrence. Hypothèse et méthode pour l'étude de la sloganisation », *Mots* n° 11, octobre 1995, pp. 155-187.

*NB : *Le Péché d'omission* a été réédité, en version remaniée, chez L'Harmattan. Il est désormais accessible sous le titre de *De source et de sable, Alger 1958-1961*.